

LE MOT DE LA DIRECTRICE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Ce rapport de la Cnam de la Creuse est le reflet de l'activité portée par l'ensemble des collaborateurs que **je remercie** pour leur conscience professionnelle et leur engagement à porter les sujets institutionnels au profit du territoire, de ses assurés et du réseau de la branche maladie à travers les missions confiées ou déléguées.

L'année 2024, comme les années antérieures, se traduit par une année partenariale riche (Préfecture et services de l'État, Conseil départemental, ARS, Professionnels de santé...) dans un **collectif construit** qui nous permet d'être à l'écoute des besoins et d'y répondre au mieux.



Mais **2024** c'est surtout pour la Creuse des travaux de rapprochement portés par les présidents de la Caf et de la CPAM et les membres des conseils et conseils d'administration avec la direction et les équipes afin que ce beau projet de Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS) voit le jour.

A l'heure où j'écris cet éditorial c'est chose faite, l'arrêté de création est publié et cette Caisse Commune de la Creuse **verra le jour** en date du 1er Mars 2026.

Cet événement majeur pour tous les acteurs de la gouvernance n'est et ne sera en aucun cas un frein à porter les engagements de chacune des branches famille et maladie. Nous avons l'espoir de permettre au contraire de mieux conduire nos missions en ayant une "vision à 360" des besoins des ressortissants de chacun de nos deux organismes.

Je terminerai cet éditorial en précisant que l'**engagement des collaborateurs** creusois est reconnu par chacun de nos organismes nationaux et nos pairs. Nous avons pu cette année créer des postes dans le cadre de la relation de service et de la production. Je souligne cette confiance accordée et salue l'équipe de direction qui contribue à mes côtés à porter l'ensemble de ces missions.

Béatrice Moléon, Directrice de la CPAM et de la Caf de la Creuse